



Ville d'Esch-sur-Alzette

### Secrétariat

PB

Date de l'annonce publique de la séance:  
12.03.2015

Date de la convocation des conseillers :  
12.03.2015

point de l'ordre du jour no:  
8C

## Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

### Séance publique du 20 mars 2015

**Présents:** Kox, Tonnar, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Zwally, Wohlfarth, Bofferding, Hansen, Freis, Mischo, Kersch, Majerus, conseillers

Espen, secrétaire général

**Absents:** Spautz, bourgmestre, Maroldt, Hildgen, Weidig, Bernard, Biltgen, conseillers

## Le Conseil Communal;

### Objet: Création d'un Département Financier

Vu sa délibération du 21 juin 2013 portant adoption de l'organigramme du personnel de la Ville,

Considérant qu'il y a lieu de créer au sein de l'administration communale un département financier,

Vu la note interne du 12 mars 2015 adressée par l'économiste de la Ville au collège des bourgmestre et échevins,

Vu la proposition de modification de l'organigramme établie par le chef de service du service structure et organisation,

Vu l'avis de la commission du personnel et de la réforme administrative du 17 mars 2015,  
Sur proposition du collège des bourgmestre et échevins et après avoir délibéré conformément à la loi

d é c i d e  
à l'unanimité

de procéder à la création d'un département financier et d'adopter l'organigramme joint à la présente.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 15.04.2015  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire général,

La bourgmestre,